

Niveau :	MASTER				année
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES				M1 60 ECTS
Mention :	Archéologie, Sciences pour l'Archéologie (ASA)				
Parcours :	TRONC COMMUN avec spécialisation au semestre 2 préparant aux parcours de M2 : Archéologie, Culture, Territoires, Environnement (ACTE), Archéo-Géo-Sciences (AGES), Archéologie du Bâtiment (ArBa)				
Volume horaire étudiant :	114 CM	234 TD			348 h hors TER

Contacts

Responsables de formation	Scolarité – Secrétariat pédagogique
<p>Morana CAUSEVIC-BULLY UMR 6249 Chrono-environnement Site de Chifflet – 32 Rue Mégevand – 25030 BESANÇON CEDEX ☎ 03 81 66 65 68 morana.causevic-bully@univ-fcomte.fr</p> <p>co-responsable à Dijon : Anthony DENAIRE Bâtiment Droit-Lettres – Bureau 327 B ☎ 03 80 39 55 20 anthony.denaire@u-bourgogne.fr</p> <p>Responsables du tronc commun de M1</p> <p>- à Dijon : Anthony DENAIRE Bâtiment Droit-Lettres – Bureau 327 B ☎ 03 80 39 55 20 anthony.denaire@u-bourgogne.fr</p> <p>- à Besançon : Estelle GAUTHIER UMR 6249 Chrono-environnement ☎ 03 81 66 51 71 estelle.gauthier@univ-fcomte.fr</p>	<p>Thierry FALLET Bureau 125 bis – ☎ 03.80.39.56.17 UFR Sciences humaines Bâtiment Droit-Lettres 4 bd Gabriel – BP 17270 21072 DIJON CEDEX thierry.fallet@u-bourgogne.fr</p>
<p>Formation co-accréditée UB-UFC</p> <p>Composantes de rattachement : UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société de l'Université de Franche-Comté UFR Sciences Humaines de l'Université de Bourgogne</p>	

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs du diplôme :

Le programme du master ASA (Archéologie, Sciences pour l'Archéologie) est étroitement lié aux problématiques de recherche des laboratoires Chrono-environnement (UMR 6249) et ARTEHIS (UMR 6298).

C'est un diplôme formant aux métiers de l'Archéologie et du Patrimoine. Ce Master doit permettre aux étudiants d'acquérir des savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et environnementales des sociétés sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale. Cette formation favorise le recours aux écoles de terrain ; aux stages individuels en situation professionnelle ; à la technique du rapport et du mémoire ; au développement des capacités de présentation, à l'oral et au moyen de posters, et à la mise en place de bases de données spécifiques.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Secteurs d'activités : Laboratoire de recherche CNRS et Universités - Services archéologiques déconcentrés de l'État (SRA) - Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) - Services archéologiques des collectivités territoriales - Musées, Collections ou Archives - Sociétés privées d'archéologie préventive - Associations d'archéologie - Services centraux du Ministère de la culture (DAPA) - Régie des collections et des fonds.

Types d'emplois accessibles : emplois sur concours dans les domaines de l'archéologie et plus largement du patrimoine culturel, Archéologue (Inrap et autres organismes d'archéologie préventive, musées, services de collectivité...), Ingénieur d'étude en archéologie (concours du CNRS et de l'université), Enseignant-chercheur ou Chercheur après l'obtention du doctorat.

Poursuite d'études : Concours d'Ingénieurs d'Etude CNRS ou Université ; poursuite en doctorat pour accéder aux métiers de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

■ Débouchés spécifiques par parcours :

- **Le parcours ACTE** (Archéologie, Cultures, Territoire, Environnement) ouvre sur les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (service public ou secteur privé). Il permet l'intégration dans les métiers de l'archéologie programmée et préventive, en tant qu'archéologue spécialisé (p. ex. en céramologie, métallurgie, paléo-environnement, géomatique appliquée à l'archéologie) ; de la conservation et de l'animation du patrimoine, du tourisme. Du fait de ses thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de l'environnement, cette formation peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

L'expérience acquise permettra à l'étudiant d'engager une recherche de doctorat (archéologie culturelle, spatiale et environnementale) dans les domaines de compétence des équipes supports de la formation. Il pourra également préparer les concours liés aux métiers d'ingénieurs, assistants ingénieurs en archéologie préventive ou à la gestion / conservation du patrimoine du Ministère de la Culture, du CNRS, de l'INRAP, des Services patrimoniaux des Collectivités territoriales. Il aura aussi la possibilité d'accéder aux concours relatifs aux métiers de la conservation et de l'animation du patrimoine (Conservateurs, attachés de Conservation, animation culturelle).

- **Le parcours AGES** (Archéo-Géo-Sciences) ouvre sur les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (service public ou secteur privé). Il permet l'intégration dans les métiers de l'archéologie programmée et préventive, en tant que géo-archéologue, géomorphologue, micromorphologue, technicien de fouilles, responsable d'opération de fouilles préventives,

spécialiste en archéosciences, archéozoologie, anthropologie physique, ingénieur SIG et géophysique de surface, archéologue territorial. La compétence acquise en géosciences peut permettre à l'étudiant de s'orienter vers les métiers de la géologie et de l'environnement (BRGM, société de forage, bureau d'étude). L'étudiant peut également engager une recherche de doctorat avec une orientation vers les métiers de la recherche.

Parmi les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme : chercheur, enseignant-chercheur, conservateur et ingénieur du Ministère de la Culture, chargé d'études et responsables de chantiers de fouilles à l'INRAP et dans le secteur privé, archéologue et conservateur des collectivités, ingénieur spécialiste (SIG, archéométrie, géophysique), ingénieur en bureau d'étude, technicien supérieur de laboratoire, etc.

- **Le parcours ArBa** (Archéologie du Bâti, parcours uniquement proposé à Besançon) ouvre sur les métiers de l'archéologie du bâti, (service public ou secteur privé), dans le contexte de l'archéologie programmée et préventive ainsi que dans le domaine de la conservation et mise en valeur du patrimoine (notamment auprès des services de recensement des monuments historiques ainsi que des acteurs chargés de leur protection). Du fait de son ouverture pluridisciplinaire, cette formation peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'art et d'artisanat en lien avec la restauration du patrimoine.

Parmi les fonctions susceptibles d'être occupées par les titulaires du diplôme, éventuellement en passant par les concours relatifs aux métiers de la conservation et de l'animation du patrimoine : conservateur et ingénieur du Ministère de la Culture, chargé d'études et responsables de chantier à l'INRAP et dans le secteur privé, archéologue et conservateur des collectivités territoriales, ingénieur spécialiste (relevé et dessin architectural, photogrammétrie, modélisation 3DSIG, archéométrie, archéomatériaux), ingénieur en bureau d'étude, conseiller en entreprise de restauration du bâti ancien, etc.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le Master ASA forme des professionnels de l'archéologie participant à l'ensemble des travaux liés aux opérations de terrain (études documentaires, prospections et fouilles), ainsi qu'aux travaux de post-opération et à la rédaction des rapports et documents de synthèse destinés à la transmission des données et des observations de terrain (y compris le mobilier).

Les étudiants, à l'issue de la formation, possèdent les savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et paléo-environnementales des sociétés sur la longue durée. Ils savent évaluer l'intérêt d'un site archéologique dès les phases de détection (prospection et premiers sondages) et définir les protocoles méthodologiques nécessaires à son étude.

Ils mettent en œuvre les techniques et les moyens nécessaires dans le cadre d'une fouille préventive. Ils coordonnent l'action des différents spécialistes intervenant sur les chantiers : géologue, zoologue, anthropologue... Ils collectent les informations sur le terrain, vérifient les hypothèses et exploitent les résultats.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les étudiants ont appris à articuler la recherche de terrain et de laboratoire au travers d'études de cas. Ils peuvent développer la maîtrise des outils indispensables :

- à la collecte et au traitement des données de terrain, du mobilier archéologique, de l'archéologie du bâti, du matériel faunique, géoarchéologique, archéobotanique et anthropologique ;
- à l'analyse d'images : infographie, photogrammétrie, spatialisation et SIG (système d'information géographique), systèmes de gestion de bases de données ;

- aux analyses quantitatives et statistiques de données : géologiques, géographiques, archéologiques, paléobotaniques, fauniques, anthropologiques, etc. ;
- au traitement qualitatif et quantitatif des données dans le domaine de l'histoire, l'archéologie, du patrimoine et de l'environnement.

Les étudiants acquièrent pendant leur cursus des compétences et la maîtrise d'outils de communication (technique de l'oral avec support visuel ; technique du poster ; technique du dépliant), orientés vers la valorisation des résultats de la recherche, auprès de la communauté scientifique et auprès du grand public.

Les personnes issues de cette formation sont en outre capables de réaliser des comptes rendus analytiques et critiques d'ouvrages et d'articles, de les exposer et de les intégrer dans une problématique de recherche.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ Sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. L'accès en Master 1 se fera par une sélection sur dossier.

Les candidats^(*) devront être titulaires d'une licence dans un domaine compatible avec celui du Master. Seront en outre appréciés la qualité du projet personnel et professionnel, la motivation et l'engagement dans le parcours, la maîtrise des fondamentaux de l'enquête qualitative et quantitative.

Dépôt des candidatures et consultation des dates de candidatures via la plateforme nationale **Mon Master** accessible depuis l'adresse internet suivante :

<https://www.monmaster.gouv.fr>

^(*) pour les salariés, demandeurs d'emploi... la sélection est possible dans le cadre de la Validation des Acquis (VA) ou de la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Pour tout renseignement, prendre contact à l'adresse suivante : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr

Organisation et descriptif des études

La formation comporte un tronc commun en M1 avec une UE de spécialisation au deuxième semestre préparant aux parcours de deuxième année. Les UE disciplinaires sont dispensées à Besançon et à Dijon pour une même UE, ce qui implique des déplacements pour les étudiants (pris en charge par les universités et les régions). Afin de limiter ces déplacements, ces UE prennent la forme de cours-blocs (6h de cours sur la journée). Les UE d'outils et les écoles de terrain sont dédoublées pour des raisons d'effectif, c'est à dire qu'elles ont lieu à Besançon et à Dijon simultanément. Enfin, des UE d'ouverture ou de professionnalisation sont proposées sur chaque site.

Il existe trois parcours en M2 :

- le parcours ACTE (Archéologie, Culture, Territoire et Environnement),
- le parcours AGES (Archéo-Géo-Sciences) et
- le parcours ArBa (Archéologie du Bâti), dont la création répond d'une part à la demande étudiante, d'autre part à une thématique commune forte entre les laboratoires Chrono-environnement (Besançon) et ARTEHIS (Dijon).

Ces parcours sont cohabilités entre les deux universités et comportent deux UE transversales communes (une UE « Séminaires ASA » et une UE « Pratique des langues étrangères dans les disciplines scientifiques »).

Le Master est conçu comme un ensemble cohérent, c'est à dire qu'il invite les étudiants de M1 à continuer dans le parcours de leur choix en M2. Sa structure permet également l'arrivée en M2 d'étudiants venant d'autres formations.

Internationalisation : Il existe deux UE mutualisées avec l'Université de Neuchâtel dans le parcours ACTE. L'UE 5 en M2, commune aux trois parcours, est dispensée uniquement en anglais.

Mobilité des étudiants : les cours de M1 (tronc commun) seront dispensés sur deux sites, Besançon (UFC) et Dijon (UB). Les cours cohabilités sont sous forme de cours-blocs (6H) et impliquent donc le déplacement pour la journée d'une partie de la promotion. Cette cohabilitation existe depuis 2007 ; les Universités et les régions ont financés depuis 2007 les déplacements (TER + Tram).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Savoirs archéologiques 1	<u>2 enseignements au choix</u> :											
	- Initiation à l'Archéologie	12h	12h	24h								
	- Archéologie Pré- et Protohistorique	12h	12h	24h			dossier ou écrit ou oral		écrit ou oral		1	
	- Archéologie gallo-romaine et médiévale	12h	12h	24h								
TOTAL UE1		24h	24h	48h	6							2

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Sciences pour l'Archéologie 1	Géoarchéologie	6h	6h	12h								
	Paléoenvironnement	6h	6h	12h								
	Archéo(métrie) du Bâti, Archéomatériaux	6h	6h	12h		écrit 2h	dossier	écrit 2h	écrit ou oral	1	1	
	Archéologie spatiale	6h	6h	12h								
TOTAL UE2		24h	24h	48h	6							2

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Relevé de terrain / Histoire de l'art	<u>1 enseignement au choix</u> :											
	- Méthodes de relevé et Ecole de terrain	12h	12h	24h							1	
	- Archéologie, interprétations (master HA, Dijon)	10h		10h			dossier ou écrit ou oral		écrit ou oral dossier ou oral		1	
TOTAL UE3		12h	12h	24h	6							1

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Outils	Bases de données, DAO, photogrammétrie	8h	26h	34h			dossier		écrit ou oral		1	
	Le mémoire	4h	10h	14h			oral		oral		1	
TOTAL UE4		12h	36h	48h	6							2

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Professionnalisation ET Langue étrangère	1 enseignement au choix :											
	- Médiation et Culture scientifique		24h	24h			dossier		écrit ou oral		1	
	- Outils SIG et archéologie préventive		24h	24h			dossier		report		1	
	Langue vivante (au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)		12h	12h			écrit ou oral		écrit ou oral		1	
TOTAL UE5			36h	36h	6							2

TOTAL S1		72h	132h	204h	30							1
-----------------	--	------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	----------

SEMESTRE 2

UE6	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Savoirs archéologiques 2	Gestion et archivage en Archéologie	6	6	12								
	1 enseignement au choix :											
	- culture matérielle Pré- et Protohistoire	12h	12h	24h			dossier		écrit ou oral		1	
	- Culture matérielle Antiquité et Moyen Âge	12h	12h	24h								
TOTAL UE6		18h	18h	36h	6							2

UE7	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Sciences pour l'Archéologie 2	Archéomatériaux	2h	3h	5h								
	Imagerie du sol et du sous-sol	6h	9h	15h								
	Mesure et enregistrement du temps	5h		5h		écrit 2h	dossier	écrit 2h	écrit ou oral	1	1	
	Traitement spatial de données	5h	6h	11h								
TOTAL UE7		18h	18h	36h	6							2

UE8	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Spécialisation ET Ecole de terrain ou Stage	4 enseignements de <u>spécialisation</u> au choix :											
	- Géoarchéologie	12h	12h	24h								
	- Archéothanatologie	12h	12h	24h								
	- Archéologie spatiale	12h	12h	24h								
	- Paléoenvironnement	12h	12h	24h								
	- Archéologie du bâti – archivistique	12h	12h	24h								
	- Archéologie du bâti	12h	12h	24h								
- Ecole de terrain			24h+ 12h	24h+ 12h								
	- Stage en milieu professionnel (de 2 à 4 mois)											
TOTAL UE8		48h	48h	96h	6							1

UE9	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Mémoire	Mémoire (TER M1)						oral		oral	1		
TOTAL UE9					6							6

UE10	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type d'évaluation Session 1		Type d'évaluation Session 2		coef. CT	coef. CC	Total coef.
						CT	CC	CT	CC			
Ouverture vers une autre discipline ET Langue étrangère	1 enseignement au choix :											
	- Géologie de surface	6h	6h	12h			dossier		écrit ou oral		1	
	- Archéologie, interprétations (Master HA, Dijon)	10h		10h			dossier ou écrit ou oral		dossier ou oral		1	
	Langue vivante (au choix : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien)		12h	12h			écrit ou oral		écrit ou oral		1	
TOTAL UE10		6h	18h	24h	6							2

TOTAL S2		42h	102h	144h	30							1
-----------------	--	------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	----------

TOTAL S1+S2		114h	234h	348h	60							1
--------------------	--	-------------	-------------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	--	----------

CT = contrôle terminal / CC = contrôle continu

NB : un stage de terrain est possible durant la période estivale, effectué avant le 31 août pour les étudiants ayant validé leur M1 en Session 1.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Voir détails dans le tableau ci-dessus.

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires (bureau 125bis, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage. Quant au directeur de recherches, il est indispensable d'en trouver un avant la fin du mois d'octobre. Il est rappelé que les étudiants qui n'ont plus que le mémoire à soutenir doivent aussi impérativement procéder à l'inscription pédagogique.

● Sessions d'examen

En règle générale, pour les différents parcours M1 de la mention, le contrôle des connaissances donnera lieu à l'organisation de deux sessions d'examen :

Première session : JANVIER pour le semestre 1 et JUIN pour le semestre 2

Deuxième session : SEPTEMBRE pour le rattrapage des deux semestres

● Règles de validation et de capitalisation

Principes généraux :

CAPITALISATION =>

D'une session à l'autre

Si un semestre n'est pas obtenu :

- UE acquises : les enseignements les constituant ne peuvent être repassés.
- UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

- Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
- Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2ème session après compensation entre les 2 semestres, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour une année ultérieure si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION => Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20.

Précisions :

RÉGIME SPÉCIAL

Pour les étudiants salariés, les modalités de remplacement des épreuves de contrôle continu seront définies par les responsables pédagogiques en fonction de la nature des enseignements.

CAS PARTICULIERS

Le suivi d'un cours de la préparation au CAPES d'Histoire (Histoire ancienne, Histoire médiévale) peut valoir équivalence d'un enseignement considéré comme similaire en S1 ou S2 de M1 à condition de passer une épreuve orale sur la question de concours à la session de juin rattrapable en septembre. Si la note de l'examen de contrôle oral est supérieure ou égale à 10/20, elle sera alors reportée sur l'enseignement de M1 correspondant.